



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpital public

Question au Gouvernement n° 4716

Texte de la question

HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Porte.

Mme Nathalie Porte. Monsieur le Premier ministre, depuis deux ans, la crise sanitaire a révélé l'appauprissement de l'hôpital public : manque de personnel, manque de moyens matériels. Au printemps 2020, alors que les Français applaudissaient les soignants, votre prédécesseur prenait l'engagement de tout mettre en œuvre pour redresser la situation. Deux ans plus tard, le bilan s'est encore aggravé. Par les mesures qu'il a prises, le ministre de la santé a complètement désorganisé notre système hospitalier. Le Plan blanc, qui sert normalement lors de grandes catastrophes ponctuelles, devient le mode de fonctionnement structurel. Les conséquences qu'il impose aux soignants leur sont insupportables. L'exclusion de l'hôpital des soignants non vaccinés vient encore aggraver une situation déjà calamiteuse.

Sur le terrain, le démantèlement des hôpitaux de proximité se poursuit. Dans ma circonscription, l'hôpital de Lisieux a perdu vingt-cinq lits, soit 10 % de sa capacité, dans la fusion de deux services. Les urgences hospitalières ont été fermées la nuit durant trois semaines au cœur de l'été, ce qui était du jamais vu. Depuis la semaine dernière, ce sont les urgences pédiatriques qui sont fermées la nuit. L'hôpital de Falaise subit les mêmes situations dramatiques.

Vous allez me répondre que l'État est présent et que le Ségur de la santé apportera des millions d'euros pour reconstruire l'hôpital,...

M. Thibault Bazin. Et c'est faux !

Mme Nathalie Porte. ...mais ce n'est même plus le sujet. Vous nous parlez d'une perspective d'hypothétiques travaux à dix ans, alors que le besoin de moyens humains s'impose dès aujourd'hui.

Nous sommes en colère de vous voir accompagner l'effondrement de nos hôpitaux de proximité. Allez-vous, d'ici au mois d'avril, reconnaître l'échec de votre gouvernement dans ce domaine fondamental ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Erwan Balanant. Et dire que c'est une députée LR qui pose cette question !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Madame la députée, dois-je vous rappeler les années précédentes ?

M. Erwan Balanant. Merci de le rappeler !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Dois-je vous rappeler l'ONDAM – objectif national de dépenses de l'assurance maladie –, et toutes les conditions dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'hôpital public ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nous sommes en train d'essayer de le sauver, alors que vous l'avez mis en difficulté. (Mêmes mouvements.) Puis-je vous répondre ?

Aux personnels de l'hôpital de Lisieux, dont vous parlez et qui font état de revendications, nous répondons, madame la députée, en investissant 36 millions d'euros dans leur hôpital, afin de remédier au manque d'attractivité et au malaise de l'hôpital public.

M. Jean-Marie Sermier. Voilà dix ans que vous êtes là ! Qu'avez-vous fait ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Nous y répondons aussi lorsque la région de Normandie s'apprête à recevoir 77 millions d'euros qui seront mobilisés dans le Calvados pour rénover les infrastructures de soins.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est rien ! C'est ridicule !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Cet investissement s'opère, vous avez raison, dans un contexte d'augmentation de l'absentéisme, et vous savez aussi pourquoi : nous sommes victimes d'une pandémie et tous les hôpitaux connaissent une tension en matière de ressources humaines, entre, d'une part, l'impact de l'épidémie et les départs de soignants et, d'autre part, la transformation de pratiques.

M. Jean-Paul Lecoq. Le désert médical existait avant la pandémie, et même depuis dix ans en Normandie !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Pour y répondre, nous avons demandé à des cellules territoriales de suivi et aux ARS – agences régionales de santé – de suivre notamment ces établissements en crise, publics ou privés, avec un apport de soignants libéraux et en donnant priorité aux réponses visant les services d'urgence, de pédiatrie et de maternité.

Je rappelle que, dans votre région, près de 100 000 soignants ont bénéficié de revalorisations salariales, pour plus de 300 millions d'euros au total. C'est une réponse structurelle pour rendre attractifs ces métiers. C'est essentiel dans un contexte où votre hôpital a été obligé de fermer temporairement trois lits. À Lisieux, cette réponse s'est déclinée pour faire face et assurer qu'aucune rupture n'ait lieu. Un transfert préventif a été opéré pour répondre aux cas difficiles et une orientation est opérée par le 15. Le centre hospitalier conserve ses lits de néonatalogie et de maternité, qui fonctionnent normalement. Un plan plus durable de renforcement des équipes du centre hospitalier est en cours et une rencontre est prévue, comme vous le savez, d'ici à la fin du mois de janvier entre toutes les parties prenantes.

M. Jean-Paul Lecoq. N'importe quoi !

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Porte.

Mme Nathalie Porte. Bien évidemment, je connaissais la réponse !

M. Erwan Balanant et M. Rémy Rebeyrotte. Pourquoi poser une question quand on connaît la réponse ?

Mme Nathalie Porte. Voilà dix ans maintenant qu'Emmanuel Macron et ses soutiens sont au Gouvernement, à brasser du vent comme des éoliennes ! Nous voulons davantage de soignants sur le terrain maintenant. Valérie Pécresse veut en augmenter le nombre. Elle, elle le fera. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Vous l'avez mal écoutée !

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4716

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 janvier 2022](#)